

# CTR SSA

du 9 juin 2022

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs les officiers généraux, Mesdames, Messieurs,

C'est dans un contexte sans précédent que s'ouvre ce CTR.

**FO** vous alerte sur le climat social dégradé au sein du SSA, résultat d'une politique de fermetures d'hôpitaux (2 hôpitaux en 2 mandatures : Val de Grâce, Desgenettes), de suppressions de postes, de précarisation de l'emploi, de privatisation de prestations, de baisse du pouvoir d'achat (gel du point d'indice).

Quelques illustrations des problèmes rencontrés, au-delà de ceux évoqués ci-dessus :

A Bordeaux : Le projet Bahia (partenariat public/privé) entraîne le blocage des agents qui souhaitent être mutés ou détachés, partir en IDV, etc... avant 2025.

A Metz (HIA Legouest) : Fermeture des Urgences la nuit par manque de médecins. Pourquoi un refus de mutation d'un médecin volontaire ? Est-ce le début de la fin comme l'a connu Lyon ?

A Lyon (HIA Desgenettes) : Alors que l'hôpital ferme, un manque criant d'effectif au bureau du personnel génère du stress chez les agents restructurés et les personnels qui les gèrent.

A Brest (HIA Clermont-Tonnerre) : Fuite des praticiens dans certaines spécialités, manque de médecins urgentistes.

Florence PARLY, ex-ministre des Armées, a justifié la fermeture de l'hôpital Desgenettes en invoquant une offre de soin suffisante sur le bassin d'emploi. Tous les observateurs et les professionnels de santé s'accordent à dire que l'hôpital Public à Lyon, comme dans toute la France, est sur le point de s'effondrer.

Si la politique menée au sein du SSA ne change pas, les hôpitaux militaires connaîtront le même sort.

Concernant les rémunérations **FO** revendique clairement, et depuis le début, l'élargissement du CTI dans son intégralité à tout le SSA.

Tout en sachant que certaines décisions ne se prennent pas au sein du SSA mais au niveau des décideurs politiques, nous avons l'impression de nous répéter ; nos paroles, comme nos déclarations, ne sont pas prises en compte, vous n'écoutez pas vos personnels. Devant ce constat, nous décidons de quitter ce CTR.

Merci de votre attention.

Le 9 juin 2022



**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

